

Ordre du jour

- Rôle futur des Parlements nationaux et du Parlement européen
- Évocation de l'association collective des Parlements nationaux à l'UE
- Idée d'établir un Comité interparlementaire (subsidiarité, matières du 2^{ème} et 3^{ème} piliers du Traité de Maastricht)